

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004122

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02015

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELOIRNI ELMOUSTAFA

Date de naissance : 01/01/1952

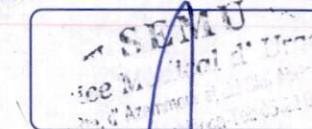
Adresse : Dab Nejma BLOC 429 m° de Hay Hassam
CASABLANCA

Tél. : 06.61.26.42.76 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : DR R BERRADA MÉDECIN SEMU Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Coup d'Anémie chronique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2023		1	110,00	
				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/05/23	2083,60.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch, likely upper, showing the arrangement of teeth. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the left and right sides. Number 1 is at the midline, 2 is the lateral incisor, 3 is the canine, 4 is the first molar, 5 is the second molar, 6 is the third molar, 7 is the second premolar, and 8 is the first premolar. Directional markers are present: 'H' at the top, 'D' on the left, 'G' on the right, and 'B' at the bottom. Arrows indicate the direction of the arch: a vertical arrow pointing upwards from the midline, a horizontal arrow pointing to the left from the midline, a horizontal arrow pointing to the right from the midline, and a vertical arrow pointing downwards from the midline.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



أطباء المستعجلات

M'sel ouidi EL Mostafa
MEDECINS D'URGENCE

SEMU

Le 06/05/2022

LOT : 05822034
PER : 10/2025
PPV : 74.80 DH

1) 74,80 x 2

Septcen 560 mg n° 12



2) 139,50 x 2

14 x 2/18

Enoxapar n° 2



3) 161,80 x 6

14 fl.

Tisora 16 gel n° 12



4) 80,70 x 3

14 fl pd 3 mois

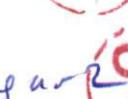
Syntol 40 n° 153



5) 122,80 x 2

19 fl.

Rociper 400 mg n° 12



6) 58,30

19 fl.

Mefos for 160 mg



7) 140,00

19 x 3/18

Cephafi 200 mg



8) 2083,60



DR. R. BERRADA
MÉDECIN SEMU
SEMU

Service Médical à Domicile

Angle Route Azemmour et Boulevard Sidi Abderahmane - Hay Hassani - Casablanca

مستعجلة بالمنزل و النقل الطبي 24/24 ساعة

Consultation à domicile & transports médicalisés - 24H/24

Angle Route Azemmour et Boulevard Sidi Abderahmane - Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.50.50 (L.G.) / 05.22.91.33.33 - GSM : 06.61.14.04.01



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 36957492611319

PPV: 161 DH 80

ITED

Inde

LC

CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

LOT: 010
PER: NOV 2023
PPV: 140 DH 00

40 مل مع

14 قرصا مقاوما
للمواد المعدة
عن طريق الفم



CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

à par :
INDUSTRIES LIMITED
ehsil Paonta Sahib,
Himachal Pradesh, Inde

à par :
CALS MOROCCO LLC
20070, Casablanca



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 78106996294084

PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 42869850015079

PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 96050172512197

PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 78378028051878

PPV: 161 DH 80



GTIN 18901117253435
LOT BA30301
EXP 06/2024
S/N 38424879373106

PPV: 161 DH 80

ERAXIN® 500 mg

1- DENOMINATION :

ERAXIN®

2- COMPO

ANTITATIVE :

PPV :

139,50

LOT :

PER :

512,46 mg

qsp 1 comprimé pelliculé

groupe fluoroquinolones.

caractéristiques pharmaco

études cliniques auxquelles a donné lieu le médicament et de sa place
t disponibles.

les bactériennes dues aux germes sensibles à la lévofoxacine telles que :

- l
- p
- pye
- infect
- infections intestinales.

- Situations particulières :

Traitements prophylactiques post-exposition et traitement curatif de la maladie du charbon.

- Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

ATTENTION

6- DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT :

Ce médicament NE DOIT JAMAIS ETRE UTILISE en cas de :

- hypersensibilité à la lévofoxacine, ou à un produit de la famille des quinolones, ou à l'un de excipients,
- épilepsie,
- déficit en glucose-6-phosphate déshydrogénase (G6PD),
- antécédents de tendinopathies avec une fluoroquinolone,
- enfant jusqu'à la fin de la période de croissance et adolescent, en raison de la toxicité articulaire démontrée chez l'animal,

Grossesse et allaitement :

Grossesse : Il est préférable, par mesure de précaution, de ne pas utiliser la lévofoxacine pendant la grossesse.

En effet, bien que les études effectuées chez l'animal n'aient pas mis en évidence d'effet tératogène, les données cliniques sont encore insuffisantes.

Des atteintes articulaires ont été décrites chez des enfants traités par des quinolones, mais à ce jour, aucun cas d'arthropathie secondaire à une exposition in utero n'est rapporté.

Allaitement :

Les fluoroquinolones passent dans le lait maternel. En raison du risque d'atteinte articulaire chez l'enfant, l'allaitement est contre-indiqué au cours d'un traitement par fluoroquinolone.

7- MISES EN GARDE ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Infections à Clostridium difficile :

Comme avec d'autres antibactériens à large spectre, de rares cas de colite pseudomembraneuse ont été signalés pendant ou après un traitement par lévofoxacine. Il convient alors d'arrêter le traitement par lévofoxacine si celui-ci est en cours, de mettre en route une antibiothérapie adaptée. Dans ce cas, l'utilisation d'inhibiteurs du péristaltisme est contre-indiquée

- Tendinites :

Les tendinites intéressent plus particulièrement le tendon d'Achille et peuvent conduire à une rupture. Elles peuvent survenir dès les premières 48 heures de traitement et devenir bilatérales.

Elles touchent préférentiellement les sujets à risque : sujets âgés de plus de 65 ans, sujets soumis à une corticothérapie (y compris inhalée). La présence de ces deux facteurs majore très nettement le risque de tendinite. Il est nécessaire d'adapter la dose quotidienne chez le sujet âgé en fonction de la clairance de la créatinine.

L'apparition de signes de tendinite demande un arrêt du traitement, la mise au repos des deux tendons d'Achille par une contention appropriée ou des talonnettes et un avis en milieu spécialisé

- Myasthénie :

La lévofoxacine doit être utilisée avec prudence chez les sujets atteints de myasthénie

- Sujets prédisposés aux convulsions :

La lévofoxacine doit être utilisée avec prudence chez des sujets ayant des antécédents de convulsions ou des facteurs prédisposant à la survenue de convulsions.

- Insuffisants rénaux :

Du fait de l'excrétion essentiellement rénale de la lévofoxacine, une adaptation posologique est nécessaire chez les insuffisants rénaux.

- Photosensibilisation :

Eviter l'exposition au soleil ou aux rayonnements UV (lampe à bronzer, solarium,...) pendant la durée du traitement et pendant les 48 heures suivant l'arrêt de celui-ci en raison du risqué de photosensibilisation.

ERAXIN® 500 mg

1- DENOMINATION :

ERAXIN®

2- COMPO

ANTITATIVE :

PPV :

139,50

LOT :

PER :

512,46 mg

qsp 1 comprimé pelliculé

groupe fluoroquinolones.

caractéristiques pharmaco

études cliniques auxquelles a donné lieu le médicament et de sa place
t disponibles.

les bactériennes dues aux germes sensibles à la lévofoxacine telles que :

- l
- p
- pye
- infect
- infections intestinales.

- Situations particulières :

Traitements prophylactiques post-exposition et traitement curatif de la maladie de charbon.

- Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

ATTENTION

6- DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT :

Ce médicament NE DOIT JAMAIS ETRE UTILISE en cas de :

- hypersensibilité à la lévofoxacine, ou à un produit de la famille des quinolones, ou à l'un de excipients,
- épilepsie,
- déficit en glucose-6-phosphate déshydrogénase (G6PD),
- antécédents de tendinopathies avec une fluoroquinolone,
- enfant jusqu'à la fin de la période de croissance et adolescent, en raison de la toxicité articulaire démontrée chez l'animal,

Grossesse et allaitement :

Grossesse : Il est préférable, par mesure de précaution, de ne pas utiliser la lévofoxacine pendant la grossesse.

En effet, bien que les études effectuées chez l'animal n'aient pas mis en évidence d'effet tératogène, les données cliniques sont encore insuffisantes.

Des atteintes articulaires ont été décrites chez des enfants traités par des quinolones, mais à ce jour, aucun cas d'arthropathie secondaire à une exposition in utero n'est rapporté.

Allaitement :

Les fluoroquinolones passent dans le lait maternel. En raison du risque d'atteinte articulaire chez l'enfant, l'allaitement est contre-indiqué au cours d'un traitement par fluoroquinolone.

7- MISES EN GARDE ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Infections à Clostridium difficile :

Comme avec d'autres antibactériens à large spectre, de rares cas de colite pseudomembraneuse ont été signalés pendant ou après un traitement par lévofoxacine. Il convient alors d'arrêter le traitement par lévofoxacine si celui-ci est en cours, de mettre en route une antibiothérapie adaptée. Dans ce cas, l'utilisation d'inhibiteurs du péristaltisme est contre-indiquée

- Tendinites :

Les tendinites intéressent plus particulièrement le tendon d'Achille et peuvent conduire à une rupture. Elles peuvent survenir dès les premières 48 heures de traitement et devenir bilatérales.

Elles touchent préférentiellement les sujets à risque : sujets âgés de plus de 65 ans, sujets soumis à une corticothérapie (y compris inhalée). La présence de ces deux facteurs majore très nettement le risque de tendinite. Il est nécessaire d'adapter la dose quotidienne chez le sujet âgé en fonction de la clairance de la créatinine.

L'apparition de signes de tendinite demande un arrêt du traitement, la mise au repos des deux tendons d'Achille par une contention appropriée ou des talonnettes et un avis en milieu spécialisé

- Myasthénie :

La lévofoxacine doit être utilisée avec prudence chez les sujets atteints de myasthénie

- Sujets prédisposés aux convulsions :

La lévofoxacine doit être utilisée avec prudence chez des sujets ayant des antécédents de convulsions ou des facteurs prédisposant à la survenue de convulsions.

- Insuffisants rénaux :

Du fait de l'excrétion essentiellement rénale de la lévofoxacine, une adaptation posologique est nécessaire chez les insuffisants rénaux.

- Photosensibilisation :

éviter l'exposition au soleil ou aux rayonnements UV (lampe à bronzer, solarium,...) pendant la durée du traitement et pendant les 48 heures suivant l'arrêt de celui-ci en raison du risque de photosensibilisation.

Megasfon®

160 mg

Phloroglucinol



LOT : 9646
PER : 06-24
P.P.V : 58 DH 30



28 gammes pelliculés
Dichlorhydrate de levocétirizine
XYZOM® S

LOT 212577 1

EXP 10 2025

PPV : 80.10 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



28 gammes pelliculés
Dichlorhydrate de levocétirizine
XYZOM® S

LOT 212577 1

EXP 10 2025

PPV : 80.10 DH
LABORATOIRES SOTHEMA



28 gammes pelliculés
Dichlorhydrate de levocétirizine
XYZOM® S

LOT 212577 1

EXP 10 2025

PPV : 80.10 DH
LABORATOIRES SOTHEMA

